

# Caudebec

Avril 2021 - N°77

Chez vous

2020 / 2021  
**Un an  
d'action !**



Citoyenneté  
**Une nouvelle  
carte d'identité**



Habitat  
**Devenez  
propriétaire d'un  
pavillon neuf**



Seniors  
**Des ateliers  
bien-être**



**13 et 20 juin 2021**

**Elections  
départementales  
et régionales**

**Pour voter, inscrivez-vous sur la liste électorale**

Plus d'infos à l'accueil de la Mairie : 02.32.96.02.02  
ou sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

# Sommaire

## Dossier

2020-2021

Un an d'action !



p. 4/5

## Arrêt sur images

Les temps forts du mois de mars



p. 6/7

## Logement

Devenez propriétaire d'un pavillon



p. 8

## Citoyenneté

Une nouvelle carte d'identité disponible



p. 9

## Santé

Nouvelles mesures pour lutter contre la Covid 19



p. 11

## Seniors

Des ateliers bien-être gratuits



p. 12

## Cadre de vie

Développement de la vidéoprotection



p. 13

## En bref

p. 15

Plusieurs illustrations présentées dans ce journal ont été réalisées avant la pandémie, à une période où le port du masque n'était pas obligatoire.



## Caudebec Chez vous

Directeur de la publication : Laurent Bonnaterre  
Conception, rédaction et photographies :  
Direction de la communication  
Impression : Planète Graphique  
Dépôt légal : A parution  
Tirage : 5 300 exemplaires



# Edito du Maire



Chère Madame,  
Cher Monsieur,

Voilà maintenant un an que vous avez décidé de nous renouveler votre confiance. C'est l'occasion pour nous de retracer nos actions de début de mandat. Alors, évidemment, nous nous sommes adaptés au contexte, avec trois mots clés : réactivité, proximité et solidarité. Pour nos aînés, notamment les plus isolés, pour nos jeunes, avec un dispositif d'accueil des stagiaires renforcé ou encore pour le pouvoir d'achat, la sécurité et le bien-être de tous. Mais l'action de notre équipe et des services municipaux ne s'est pas arrêtée à la gestion de la crise. Nous avons continué à porter des projets d'avenir dans de nombreux domaines : ouverture d'une maison médicale accueillant 11 professionnels de santé, début des travaux de l'Îlot Jules Ferry, lancement des études pour un terrain de foot synthétique, renforcement de notre soutien au commerce de proximité, importants travaux de voirie et tant d'autres actions que vous retrouverez en détail dans ce journal. Vous découvrirez également dans ce numéro des actions nouvelles et originales comme les ateliers de bien-être, gratuits, à destination de nos seniors. Comme vous le voyez, nous avançons, ensemble.

Bonne lecture à toutes et à tous.  
Prenez soin de vous.

*Chaqueusement à vous,  
L. Bonnaterre*

**MAIRIE** Place Jean Jaurès - BP 18 02 32 96 02 02  
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 9h à 12h.

**ASTREINTE TECHNIQUE VILLE** 06 71 70 84 87  
Soirs & week-ends

**POLICE MUNICIPALE** 128 rue de la République  
02 32 96 02 09 - Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SAMU	15	Urgence SMS	114
Médecin de garde	116 117	(en cas de difficultés à entendre ou à parler)	
Pompiers	18		
Police nationale	17	<b>Taxis caudebécals</b>	
N° d'urgence (mobile)	112	S. Poisson	06 88 96 57 62
Pharmacie de garde	3237	F. Bailleul	06 24 77 76 16
Planning familial	02 35 37 35 97		
SOS Vétérinaire	02 35 36 30 00		
Urgence gaz	0 800 47 33 33		





## Un an d'action !

La nouvelle équipe municipale a été élue en mars 2020, il y a maintenant un an. Depuis cette date, la crise sanitaire mondiale que nous traversons a profondément modifié notre travail, particulièrement dans le domaine du soutien à nos seniors, de la culture, des sports, de la sécurité ou de l'animation. Pourtant, malgré cette crise, la première année de mandat a été une année d'action.

### De nouveaux projets lancés

En un an, de nombreuses actions ont été lancées. Certaines sont très visibles, d'autres le sont moins, mêmes si elles sont parfois tout aussi importantes. C'est le cas des études pour des projets d'avenir comme la réalisation de la future halle couverte de la place Jean Jaurès. C'est aussi le cas de la construction des nouveaux services techniques municipaux qui s'installeront dans la zone d'activité du clos Allard.

### Des projets qui viennent d'aboutir



Parmi les réalisations, certaines avaient été lancées dans le cadre du précédent mandat. C'est le cas

particulièrement de la Maison Médicale qui a été livrée en plein centre-ville et accueille de nouveaux professionnels et plusieurs logements. C'est aussi le cas des Tissages qui abriteront dans quelques mois, une école de l'image animée, Lanimea, dirigée par Hélène Moinerie et plusieurs autres activités.

### Poursuite de la redynamisation commerciale



Fruit des nombreuses actions menées et des importants investissements réalisés pour améliorer le commerce, la Ville a reçu en fin d'année le Prix pionnier de l'attractivité décerné par les services de l'État. Il récompense les efforts qui ont conduit à réduire fortement le nombre de cases commerciales vacantes, passant de 47 à 25 % en 5 ans.

## Des aménagements pour améliorer le cadre de vie

De nombreux travaux ont été menés au niveau de la voirie, en collaboration étroite avec les services de la Métropole. Un aménagement de la rue de Strasbourg améliore la sécurité de circulation. C'est également le cas du rafraîchissement de la rue Dantan. Enfin, des aménagements de pistes cyclables, de positionnement des poids lourds et la création d'un parking ont été réalisés rue Lesage-Maille.



Un effort particulier a été apporté au cimetière pour y permettre un recueillement dans des conditions toujours meilleures. De nouvelles allées ont été aménagées et consolidées. Les horaires d'accès en voiture ont été élargis. Le réseau d'eau a été refait et la végétalisation a été généralisée.

## Une sécurité renforcée

Afin de réduire les nuisances liées aux incivilités et aux difficultés rencontrées dans le domaine de la tranquillité publique, Le Maire Adjoint, Fernand Dacosta a augmenté le nombre de ses interventions. Le service de police municipale a été renforcé avec l'arrivée d'une agent venue de la Police Nationale. Notre système de vidéoprotection, très utile, sera

rapidement étendu au parc du Cèdre et devant la déchetterie. Par ailleurs, une caméra mobile pourra être installée et déplacée en différents endroits de la Ville.

## Des actions fortes pour l'environnement

Afin de conduire des actions écologiques positives et concrètes, la Ville s'engage dans la transition, aide les familles à changer leurs habitudes pour conduire une véritable écologie du quotidien. La Ville contribue ainsi financièrement à l'achat de composteurs et de récupérateurs d'eau. Elle incite aussi ses habitants à adopter des gestes éco-responsables et à se déplacer par des modes de transport doux, vélos... Un audit énergétique des bâtiments communaux a également été réalisé.

## Maintenir la proximité et la participation



Comme nous nous y étions engagés, nous avons inventé des méthodes nouvelles de proximité et de concertation. Une commission de participation citoyenne a été désignée par tirage au sort. Malheureusement, les vagues de confinement n'ont pas encore permis de la réunir pour le moment. Avant ce dernier confinement, les équipes avaient repris le porte-à-porte afin de maintenir un contact étroit avec les habitants.

## Une année marquée par la Covid... et la solidarité !

Pour faire face à l'épidémie, la Ville a rapidement fait appel aux bonnes volontés, et particulièrement aux nombreuses couturières qui ont confectionné des milliers de masques, distribués gratuitement. Pour venir en aide aux commerçants et aux seniors, plus de 60 000 € de chèques-cadeaux ont été distribués. Une aide exceptionnelle de 16 000 € a été versée aux associations les plus impactées. Enfin, depuis le début de la vaccination, la Ville a mis en place un dispositif d'accompagnement pour faciliter la prise de rendez-vous.





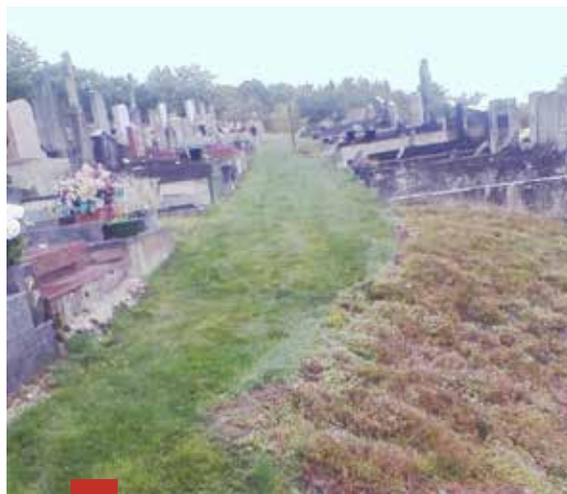
## Modernisation de la Résidence Ladam

Le 2 mars, les élus, les services municipaux et Seine Habitat se sont rendus à la Résidence Ladam pour voir les aménagements réalisés afin de faciliter l'autonomie des résidents : portes automatiques, rampe d'accès, douches adaptées. Aujourd'hui 60 % des appartements sont déjà équipés de douches accessibles.



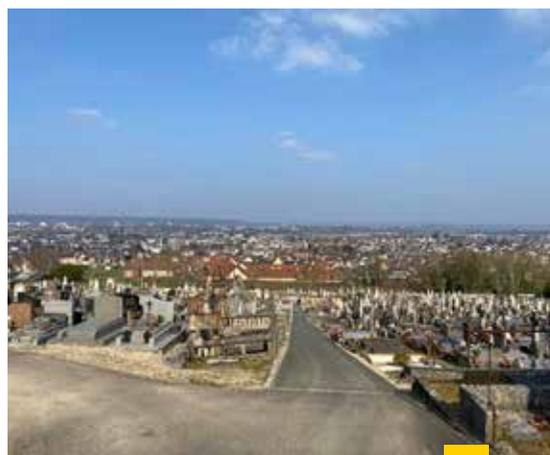
## Visites de proximité

Les samedis 6 et 13 mars, dans la continuité des visites de février, le Maire et les élus ont fait du porte-à-porte pour aller à la rencontre des habitants. Des échanges directs et très utiles, toujours dans le but d'être au plus près des Caudebécais.



## La Ville vise la labellisation Cit'Ergie

Le 3 mars, la Ville a présenté sa broyeuse à déchets verts, l'une des 80 actions mise en œuvre dans le cadre de son engagement pour la COP 21 locale et pour obtenir la labellisation Cit'Ergie.



## Des nouveautés pour le cimetière

Le 8 mars, la Ville a présenté les nouveautés du cimetière, et notamment les horaires d'été avec une fermeture à 19h pour les piétons et une fermeture à 18h45 pour les voitures. De plus, l'enrobé d'une des allées du cimetière sera refait pour une meilleure accessibilité en voiture. Par ailleurs, le jardin du souvenir (espace destiné à la dispersion des cendres des défunts après la crémation) va être réaménagé et un totem sera prochainement installé pour que les familles puissent, si elles le souhaitent, inscrire le nom des défunts.

## Accueil des nouveaux Sages

Le 12 mars, le Maire, Jean-Pierre Kerro, Adjoint aux seniors, Bouchra Dorléans, Conseillère municipale et les services municipaux ont réuni 8 nouveaux élus du Conseil Municipal des Sages sur 17 au total, pour les rencontrer et répondre à leurs questions.



### Concours des jardins et balcons fleuris

Le 15 mars, Laurent Bonnaterre, le Maire et Pascal Le Noë, Conseiller municipal délégué à l'environnement, sont allés remettre les récompenses du Concours des jardins et balcons fleuris du Département aux vainqueurs Caudebécais.



### Gros boudeur, les aventures de Léon

Le 13 mars, la médiathèque a accueilli le spectacle de marionnettes de la Compagnie Patachon sur l'histoire du célèbre petit pingouin d'Emile Jadoul. Une animation jeune public proposée gratuitement par la Ville.



### Facebook Live

Le 25 mars, le Maire était en direct sur la page Facebook de la Ville pour répondre aux questions des Caudebécais. Un échange constructif et dynamique qui a permis de faire un bilan après 1 an de mandat.



### Seuls 7 logements sociaux disponibles

Le 26 mars, le Maire, les bailleurs sociaux et le CCAS de la Ville se sont réunis pour faire un point sur le travail effectué depuis plusieurs années sur le logement social et les projets à venir. En 2015, le taux de vacance des logements sociaux était de 11,57 %, mais le travail mené conjointement a permis de réduire ce chiffre. Aujourd'hui, sur 1027 logements sociaux, 1,5 % seulement sont vacants, soit 15 logements dont 8 sont en travaux.

Retrouvez nos albums photos et vidéos sur [www.caudebecselbeuf.fr](http://www.caudebecselbeuf.fr)



[www.facebook.com/caudebecselbeuf](http://www.facebook.com/caudebecselbeuf)



[www.youtube.com](http://www.youtube.com)



## Devenez propriétaire d'un pavillon neuf à Caudebec

Entre les rues Barbès et Jules Ferry, les travaux d'aménagement de l'Ilot Jules Ferry menés en partenariat avec Habitat 76 se poursuivent. D'ici le premier trimestre 2022, 91 nouveaux logements seront disponibles, dont cinq pavillons T4 rue Raspail, mis en vente en location-accession.

Vous souhaitez devenir propriétaire d'un logement neuf dans le centre-ville de Caudebec ? 5 maisons de ville individuelles avec jardin et garage sont actuellement en vente en location-accession. Ces logements s'adressent aux ménages aux ressources modestes, souhaitant devenir propriétaires en bénéficiant du dispositif de Prêt Social Location-Accession (PSLA). Les opérations réalisées dans le cadre de ce dispositif comprennent deux phases. Dans un premier temps, le ménage teste sa capacité de remboursement en étant locataire : il paie un loyer. A l'issue de cette première phase, le ménage a la possibilité d'acheter et de devenir propriétaire de son logement. Une partie des loyers versés dans la première phase sera alors déduite du montant total de l'acquisition.

### La location-accession et ses avantages

- Pas de frais d'agence
- Frais de notaires réduits
- TVA à taux réduit (5,5 %)
- Exonération de la taxe foncière pendant 15 ans
- Remise forfaitaire 1 % par année de location
- Achat sécurisé : garantie de rachat ou de relogement
- Subvention de la métropole (sous conditions)

Pour en savoir plus, contactez Habitat 76 au 09.70.82.80.76 / ventes@habitat76.fr

## Dossier social étudiant

**Demandez votre bourse d'étude et/ou un logement étudiant pour l'an prochain !**

Etudiants et futurs étudiants, c'est dès maintenant qu'il faut se manifester pour formuler une demande de bourse ou de logement. Le dossier social étudiant (DSE) est la procédure unique qui vous permet d'effectuer vos démarches. Les demandes de DSE sont à effectuer sur internet jusqu'au 15 mai 2021, et à renouveler à chaque début d'année universitaire. Plus vite vous effectuerez votre dossier et plus vite il sera étudié, afin d'être fixé sur vos futures conditions d'études. **Rendez-vous sur [www.messervices.etudiant.gov.fr](http://www.messervices.etudiant.gov.fr)**

**Des aides peuvent également être versées par la Ville de Caudebec. Renseignements auprès du CCAS : 02.32.96.05.80**



## Nouvelles cartes d'identité électroniques

Afin d'améliorer la sécurité, de lutter efficacement contre le phénomène de fraude mais aussi pour renforcer l'identité commune européenne, une nouvelle carte d'identité sera généralisée début août en France.



Plus petite, elle fait la taille d'une carte bancaire, et est composée d'une puce électronique conte-

nant des informations biométriques ainsi qu'un QR code. Avant sa généralisation, la délivrance de cette nouvelle carte est expérimentée en Seine-Maritime depuis fin mars. C'est pourquoi, la Ville de Caudebec est d'ores et déjà prête à recevoir les éléments de cette nouvelle carte.

Il est possible de prendre rendez-vous à la Mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 16h30. Afin de gagner du temps lors des prises de rendez-vous et garantir une meilleure instruction des dossiers, les demandeurs sont invités à réaliser une pré-demande via internet avant le rendez-vous et à fournir l'ensemble des éléments demandés.

Renseignements et prises de rendez-vous au  
02.32.96.02.01

## Inscriptions sur les listes électorales

Les élections départementales et régionales se tiendront, si les conditions sanitaires le permettent, les 13 et 20 juin 2021.



Si vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales pour voter, vous pouvez vérifier votre situation électorale en utilisant le nouveau service en ligne disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). A savoir, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement à 16 ans dans la commune.

**Vous n'êtes pas inscrit(e) ? Vous venez d'arriver dans la commune ?** L'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Il suffit de vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent, avant mi-mai 2021. Il est également possible de procéder à son inscription en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Renseignements au 02.32.96.02.02

## Besoin d'aide pour vos déclarations d'impôts ?



A l'occasion de la campagne de déclaration des revenus qui démarre le 8 avril, la Ville de Caudebec accueillera des permanences de la Direction Régionale des Finances Publiques, qui se tiendront à la Mairie, les 10 et 17 mai, de 14h à 17h. Un agent du centre des impôts sera présent afin de vous aider à effectuer votre déclaration. Prise de rendez-vous indispensable à l'accueil de la Mairie, ou par téléphone au 02.32.96.02.02.

Lors des permanences, les gestes barrières devront être respectés.



Photo réalisée en juin 2020

## Une nouvelle année, ensemble

Le 15 mars 2020, vous avez choisi de renouveler votre confiance à une équipe constituée des **forces de l'expérience et de l'élan de nouveaux profils citoyens éclairés**. S'inscrivant dans un projet de mandat élaboré dans la continuité du précédent : réaliste, ambitieux, sérieux et résolument tourné vers l'avenir.

Une dynamique malheureusement rattrapée par une crise sanitaire et sociale, d'une complexité sans précédent. Une période qui aurait pu porter un coup d'arrêt certain aux projets et miner l'énergie d'une nouvelle équipe, à peine élue. **Mais les projets ont continué** : la maison médicale a ainsi pu ouvrir ses portes ; l'îlot Jules Ferry sortir de terre et le site des Tissages continuer sa sublime mue. Les projets de transformation extérieure de la Mare aux Bœufs, de voirie, d'un terrain synthétique de foot et de celui de la halle pour le marché couvert ont également pu débiter ou se poursuivre.

Nous avons également continué, avec les précautions d'usage et quand cela était possible, le porte-à-porte et les réunions de terrain. Pour être au plus près de vous. Il n'y a que dans la proximité que

l'action prend et développe tout son sens. Et son efficacité !

Une année remplie de difficultés, que nous avons traversée ensemble. Nous remercions encore tous les services et les agents mobilisés qui ont su faire preuve de réactivité et d'adaptation quand cela a été nécessaire. Et le sera encore, certainement.

**Nous restons et resterons des femmes et des hommes de terrain.** Citoyens engagés pour notre commune et ses habitants. Encore et toujours.



soutenir les familles qui vivent, au quotidien, avec la réalité d'un combat infini. Un jour bleu. Pour la reconnaissance et l'inclusion de celles et ceux qui vivent dans un univers aussi grand et infini qu'un ciel azuré. Soyons à leurs côtés.

Nous restons disponibles et à votre écoute.

*Les membres élus et suppléants de "Caudebec, c'est vous !" : Michèle BELLOD, Laurent BONNATERRE, Eddy BONNENFANT, John CONAN, Katia COUSIN, Fernand DACOSTA, Lucile DALLET, Pierre DAVID, Bouchra DORLEANS, Soraya ELMAOUI, Catherine FAUCHE, Emmanuel FOREAU, Pascal FRERET, Christophe FREROT, Guillaume GILLERY, Jean-Michel GIRARD, Benoît HAZET, Pascal HURE, Stéphanie JAMES, Annie JANELA, Jean-Pierre KERRO, Gaëlle LAPERT, Pascal LE NOË, Françoise LEFEBVRE, Steve LEROY, David LETILLY, Lydie MEYER, Katell NEDELEC, Morgane PARTIE, Patricia PERICA, Dominique ROGER, Carl SUZANNE, Nathalie THERET, Veronique VACHEROT.*

## De nouvelles mesures pour freiner l'épidémie de Covid-19

Le 31 mars, de nouvelles mesures sanitaires ont été annoncées par le Président de la République, Emmanuel Macron, pour freiner la progression du virus en France. Chaque jour, des précisions peuvent être données par le gouvernement. Dans ce journal, nous tentons de vous fournir les informations les plus récentes possibles, mais nous vous recommandons de vous connecter sur le site internet de la Ville [www.caudebecleselbeuf.fr](http://www.caudebecleselbeuf.fr), pour connaître les dernières actualités.

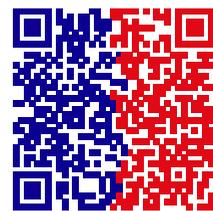
### Les dernières mesures prises

- **Les crèches et écoles sont fermées jusqu'au 25 avril.** Les vacances scolaires de printemps sont avancées du 12 au 25 avril pour toutes les zones académiques. Reprise des cours à l'école le 26 avril pour les enfants en maternelle et élémentaire. **Les collèges et lycées sont également fermés**, réouverture prévue le 3 mai.
- **Fermeture des accueils de loisirs.** Un pôle d'accueil est mis en place par la Ville à l'école Saint-Exupéry pour accueillir les enfants dont les parents ont une profession prioritaire.
- **Seuls les commerces vendant des biens et services de première nécessité peuvent rester ouverts**, dont les disquaires et les librairies. Les coiffeurs, quant à eux, pourront rester ouverts avec un protocole sanitaire renforcé.
- Les marchés seront exclusivement réservés aux étals visant aux besoins essentiels.
- Les services publics tels que la Mairie, le CCAS, la Médiathèque, restent ouverts.
- **Les sorties sont autorisées dans un rayon de 10 km autour du domicile** et sans aucune limitation de durée, de 6h à 19h. Seul un justificatif de domicile est nécessaire.

- Au-delà des 10 kilomètres, une attestation précisant le motif de déplacement est exigée ; **les déplacements interrégionaux sont restreints à quelques motifs impérieux.**
- **Le couvre-feu est maintenu à 19h.**
- **Le télétravail** doit être systématique, 4 jours par semaine au minimum.
- Les règles des lieux de cultes restent les mêmes.
- Les rassemblements ou les regroupements de plus de six personnes sont interdits.
- La consommation d'alcool sur la voie publique est interdite.

### Continuons les gestes barrières

- Le port du masque reste obligatoire dans la rue, les parcs et dans tous les lieux recevant du public.
- Si vous avez des symptômes, faites-vous tester rapidement et isolez-vous en attendant les résultats.
- Téléchargez l'application "Tous AntiCovid" sur votre smartphone.



**#Tous  
AntiCovid**

Sauvez des vies, restez prudents !

## La Ville vous accompagne dans la vaccination

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, la Ville de Caudebec entend accompagner les personnes souhaitant se faire vacciner dans leur démarche. C'est pourquoi, en janvier,



une "cellule municipale d'accompagnement à la vaccination des personnes âgées" a été mise en place. **Depuis fin mars, la campagne de vaccination s'accélère.** La cellule étend

**donc son aide à tous les Caudebécals éligibles à la vaccination.** Très concrètement, il leur est proposé de les accompagner dans leur prise de rendez-vous par téléphone ou par internet. Pour ceux qui ne disposent pas de solution de déplacement, la Ville propose de les véhiculer jusqu'au centre le plus proche.

**Tous les Caudebécals éligibles à la vaccination peuvent contacter l'espace Bourvil au 02.35.74.64.09 afin d'obtenir l'accompagnement et les renseignements souhaités.** Pour savoir si vous êtes éligibles à la vaccination, consultez le site [www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins)



**COVID-19 : en raison de l'épidémie, certains rendez-vous sont susceptibles d'être annulés, contactez-nous quelques jours avant !**

## Des ateliers bien-être gratuits pour les seniors

La Ville lance des ateliers "Echanges et partages" pour les seniors. Rendez-vous le 22 avril pour le premier atelier, qui sera sur inscription et réservé aux détenteurs de la carte loisirs seniors. Des ateliers bien-être seront également proposés.

"Quel est le rôle des seniors dans la société de demain ?" Ce sera l'un des thèmes abordés à l'occasion des nouveaux ateliers mensuels. Ils se tiendront **les jeudis 22 avril, 20 mai et 17 juin de 15h à 17h** à l'espace Bourvil. Les seniors pourront évoquer le rôle fondamental auprès des familles, des petits-enfants, du monde associatif, culturel...

Des ateliers autour du **bien-être et de la réflexologie** (massage des mains) seront également organisés. Des séances bénéfiques pour lutter contre les douleurs, les problèmes de sommeil ou encore le stress. Ils sont gratuits et auront lieu

les vendredis 23 avril, 21 mai et 18 juin de 14h30 à 16h30 à l'espace Bourvil.



*Pour participer à l'un de ces ateliers, il est indispensable de s'inscrire en amont et d'être titulaire de la carte loisirs seniors. Renseignements et inscriptions à l'espace Bourvil : 02.35.74.64.09*

## La carte Loisirs Seniors, mode d'emploi !

**Vous aurez 65 ans dans l'année ? Profitez dès maintenant de la carte loisirs seniors qui permet à tous les Caudebécais inscrits sur le fichier des seniors de la commune de profiter gratuitement d'animations, d'ateliers et de services.**


  
**Loisirs Seniors**
  
 Nom DUVAL Prénom Patricia
  
 Date de naissance 15 novembre 1956
  
 Adresse Caudebec-lès-Elbeuf
  
 Tél. 06.15.22.13.56 N° 1620

Même si depuis le début de la pandémie, la Ville n'a pas pu organiser ses rendez-vous habituels (galette des Rois, après-midi dansants, voyage et repas annuel...), elle a pris soin d'appeler chacun des détenteurs de la carte pour prendre de leurs nouvelles et leur proposer des services municipaux, comme le portage de courses. Elle a aussi offert à deux reprises aux seniors des bons d'achat utilisables chez les commerçants de la Ville. Dès que cela sera possible, les animations seront à nouveau programmées. Vous pourrez également bénéficier du traditionnel colis de Noël offert chaque année par la Ville. **Pour obtenir la carte, il suffit de vous rendre à l'espace Bourvil avec votre carte d'identité, un justificatif de domicile et une photo d'identité. Pour les seniors déjà inscrits, pensez à signaler à l'espace Bourvil les changements éventuels (téléphone, adresse, mails...)** !

*Renseignements au 02.35.74.64.09*

## Développement de la vidéoprotection



Toujours soucieuse d'améliorer le cadre de vie des habitants, la Ville a décidé d'élargir son dispositif de vidéoprotection. Jusqu'alors 17 caméras étaient positionnées à différents endroits. Aujourd'hui, la Ville a identifié de nouvelles zones qui seront prochainement équipées.

Pour sécuriser et maintenir la propreté aux abords de la **déchetterie du Clos Allard**, 2 caméras fixes seront installées sur le bâtiment. Cet investissement sera financé par la Métropole et la commune. Ensuite, pour tranquilliser le **Parc du Cèdre**, une caméra dôme sera mise en place. Aussi, pour s'adapter à l'évolution de la délinquance et du phénomène dit de "l'effet plumeau", le déplacement d'un risque suite à la sécurisation d'une zone géographique donnée, le dispositif de vidéoprotection doit évoluer. La Ville a ainsi choisi de faire l'acquisition d'une **caméra mobile**. Le coût de ces acquisitions s'élève à près de 48 000 €.

## Le carrefour Guillard/ République sécurisé

Afin de renforcer la sécurité au croisement de la rue Guillard et de la rue de la République, un plateau surélevé va être créé et la priorité aux intersections modifiée.

Mi-mars, une réunion de concertation a été organisée avec les riverains, les élus et les services de la Ville et de la Métropole pour proposer un projet de sécurisation du carrefour Guillard/ République. A l'issue de cet échange avec les habitants, il a été décidé d'installer des panneaux stop sur le plateau surélevé et de réaménager l'espace de stationnement tout en maintenant



le nombre de place initial. Les travaux, réalisés par la Métropole, sont en cours et devraient se terminer d'ici fin avril. Pendant cette période, la circulation pourra être perturbée mais ne sera pas coupée.

## Signature d'une convention avec UniLaSalle

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie, la Ville de Caudebec s'est engagée dans près de 80 actions concrètes pour préserver la planète.

Dans les jours à venir, elle va signer une convention avec UniLaSalle, école d'ingénieurs dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des géosciences afin de lancer deux études. L'une sur la création d'îlots de fraîcheur en ville, l'autre sur l'étude environnementale d'une parcelle agricole inexploitée.

La première étude portera sur l'aménagement d'îlots de fraîcheur au sein de la commune, pour la rendre plus agréable à vivre, notamment lorsque les températures grimpent. D'année en année, les épisodes de canicule se

multiplient en France et les villes, goudronnées, emmagasinent la chaleur et il devient de plus en plus nécessaire de créer des espaces de fraîcheur au cœur de l'espace urbain.



La deuxième, sera une étude environnementale afin de savoir comment aménager une parcelle agricole de 16 hectares (Cavées Est). Un programme immobilier et une activité de maraîchage bio pourraient être lancés en fonction des résultats de l'étude.

Cinq étudiants seront missionnés pour analyser, proposer des solutions et conseiller la Ville pour qu'elle puisse lancer ces projets visant à améliorer le cadre de vie des habitants tout en étant respectueux de l'environnement.



## Evadez-vous à la médiathèque !

**Du mardi 6 au samedi 24 avril "Escapade japonaise", escape game.** Vous avez envie de participer à un escape game dans votre bibliothèque ? Testez "l'Escapade japonaise" ! En vous plongeant dans cette aventure, vous devrez déjouer les plans d'un diplomate japonais, Monsieur Kado Takapike, qui a volé l'illustration originale d'un célèbre jeu de société. Le voleur compte la revendre au Japon. Trop confiant, il a laissé ses affaires sans surveillance. Vous avez 45 minutes, avant son retour, pour fouiller ses affaires, retrouver l'œuvre et démasquer son complice. *A partir de 9 ans*

**Mercredi 14 avril à 15h30 "L'heure du conte".** Animée par Dominique Hostache et Catherine

Pigeon, conteuses d'Animation Lecture Plaisir. *A partir de 4 ans*

**Vendredi 16 avril à 10h30 "Je jardine, tu jardines... à la médiathèque",** atelier jardinage animé par un professionnel du jardin : Le solanum (arbustif). *Public adultes*

**COVID-19 : en raison de l'épidémie, certains rendez-vous sont susceptibles d'être annulés, contactez-nous quelques jours avant !**

**Samedi 17 avril à 10h30 "Dic'thé ou café".** Venez plancher sur la dictée lue par une ancienne enseignante de Caude-

bec. Pas de notes, pas de ramassage de copies, seulement une correction collective et une ambiance bon enfant... Alors, à vos stylos ! *A partir de 15 ans*

**Animations gratuites, sur réservation à la médiathèque Boris Vian : 02.35.74.64.10**

## Des places disponibles pour le séjour en Bretagne

**Le voyage à Camaret-sur-Mer dans le Finistère, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville, en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV), est reporté et se déroulera du 18 au 25 septembre 2021.**

Ce voyage, destiné aux personnes de 60 ans ou plus, retraitées ou sans activité professionnelle, est proposé au tarif de 355 € pour les personnes non imposables et de 515 € pour les personnes imposables. Le prix du séjour comprend : le transport en autocar, l'hébergement en gîte tout confort, la pension complète, les visites, les soirées animées, les frais de dossier et la taxe de séjour. Les inscriptions sont actuellement en cours au CCAS (se munir du dernier avis d'imposition et

d'un justificatif de versement de retraite). Séjour ouvert à tous, même si une priorité est donnée aux Caudebécais.



*Renseignements complémentaires et inscriptions au CCAS de la Ville, 129 rue Sadi Carnot : 02.32.96.05.80*

## Détection de nids d'insectes

En cas de détection d'un nid de bourdons, abeilles, guêpes, frelons asiatiques et européens, n'intervenez pas seul.

Si le nid se situe sur le domaine privé, contactez l'une des entreprises référencées ci-dessous, pour permettre le déplacement ou la destruction du nid, en fonction de la colonie d'insectes.

- Sos Insectes : 06.50.55.26.38
- Guêpes action 76 : 06.10.41.36.96
- Allo la guêpe : 06.72.42.17.00



**Pour les nids de frelons asiatiques, particulièrement dangereux et nuisibles, contactez le numéro départemental 02.77.64.57.76.** Le passage par ce numéro permet une participation financière du Département

à hauteur de 30 % du coût de la destruction du nid.

Si le nid repéré se situe sur le domaine public, contactez l'accueil de la Mairie au 02.32.96.02.02.

La Ville fera appel à la société avec laquelle elle est conventionnée, qui intervient 7j/7, sous 24h et dans la journée si le nid se trouve à proximité d'un établissement recevant du public. **Attention!** Une destruction sauvage du nid (tir au fusil, utilisation d'une lance à eau...) engendre un risque très élevé d'attaque collective de la colonie et favorise la dispersion des reines qui recréeront d'autres nids.

## Etat civil - Février

*Certains parents n'ont pas souhaité que le nom de leur enfant soit publié dans la presse. Ils ne figurent donc pas dans cette liste.*

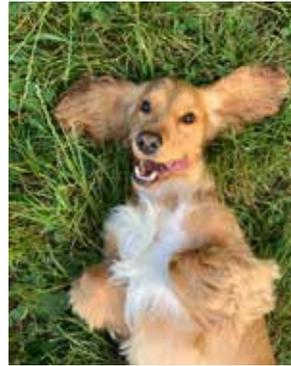
### Bienvenue

06/02 Aaron CHIHAB ● 07/02 Lucenzo RIBEIRO  
● 07/02 Kénnayah PICARD

### Ils nous ont quittés

01/02 Michel BARACH ● 02/02 Christian TOUZAIN ● 07/02 Alain ZAGO ● 09/02 Jacques BOURDON ● 11/02 Jean RENOUT ● 14/02 Francine HUET ● 14/02 Marcelle GAILLARD ● 15/02 Claude SIMON ● 15/02 Jean-Yves DUCABLE ● 16/02 Gisèle BANCE ● 16/02 Gilbert LEGRAND ● 17/02 Francine MERCIER ● 20/02 Alain PELLETIER ● 26/02 Éric HANUS

## De nouveaux horaires pour le Parc canin



Afin de limiter les nuisances sonores, la Ville a récemment mis en place de nouveaux horaires pour le Parc canin situé à l'angle de la rue Dautresme et de la rue de la République.

Ils sont effectifs depuis le 1<sup>er</sup> avril et sont divisés en 2 périodes :

été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) et hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars). Sur la période d'été, le parc est ouvert tous les jours au public de 7h à 20h. Des plages horaires sont réservées à la détente canine, de 7h à 8h et de 19h à 20h, pour que les chiens puissent s'amuser sans être tenus en laisse. Attention, tant que le couvre-feu sera en vigueur, le parc fermera à 19h. Sur la période d'hiver, le parc sera ouvert de 7h à 18h avec des créneaux de détente canine de 7h à 8h et de 17h à 18h. En dehors de ces créneaux, les chiens sont admis dans le parc mais doivent être tenus en laisse.

## 500 ans pour disparaître

Nous vous rappelons que **les masques sont à jeter avec les ordures ménagères**, c'est-à-dire dans les bacs verts. Un masque jeté par terre et emporté dans la Seine ou dans la mer mettra 500 ans à disparaître. De plus, si vous êtes atteints ou susceptible d'être atteints par la Covid-19, il est préconisé de mettre son masque dans un sac avant de le jeter dans le sac à ordures ménagères.



Renseignements : Métropole Rouen Normandie au 0 800 021 021  
Service et appel gratuits

## LE CHIFFRE DU MOIS

**4 300** : c'est le nombre de logements et locaux de Caudebec qui sont éligibles à la fibre optique, soit 80 % de la commune couverte. Vérifiez le déploiement du très haut débit dans votre quartier sur <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>



# GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## DEDANS AVEC LES MIENS

#COVID19

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

### VIE SOCIALE



Je ne reçois pas chez moi.  
Je ne me rends pas chez les autres.

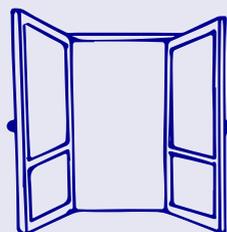
### TÉLÉTRAVAIL



Je télétravaille sauf impossibilité.

### AÉRATION

J'aère  
régulièrement  
mon logement.



### SORTIES



Je ne sors plus  
après 19h, sauf  
pour mon travail  
ou une urgence  
et avec une  
attestation.

## DEHORS EN CITOYEN

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

### GESTES BARRIÈRES

Je porte le masque  
et je respecte les distances.



### REPAS

J'évite de  
manger ou de  
boire si je ne  
suis pas seul  
ou avec les  
personnes de  
mon foyer.



### MOTIF IMPÉRIEUX

Je ne quitte pas  
ma région ou mon  
département sauf  
motif impérieux  
ou professionnel,  
justifié par  
attestation.



### SORTIES



Je peux sortir jusqu'à 19h  
pour les motifs autorisés.

### DÉPLACEMENT



Au-delà  
de 10  
kilomètres,  
je dois avoir  
une attestation  
justifiant le  
motif de mon  
déplacement.

### VIE SOCIALE



Je peux retrouver des amis  
dehors, mais à 6 maximum  
et en respectant les gestes  
barrières.